

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

BANDEAU

SOMMAIRE

SCHEMA DE PRINCIPE

INSTALLATION PORTE

INSTALLATION DAS

TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

FICHES TECHNIQUES



BLOCDAS D31SG--- (SV)

Simple action sur paumelles – Asservissement intégré – EI30

BLOCDAS D32SG--- (DV)

Simple action sur paumelles – Asservissement intégré – EI30

BLOCDAS D61SG--- (SV)

Simple action sur paumelles – Asservissement intégré – EI60

BLOCDAS D62SG--- (DV)

Simple action sur paumelles – Asservissement intégré – EI60

Hors certification NF :

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

I – SCHEMA DE PRINCIPE

Le schéma ci-dessous représente un bloc porte battant DAS à deux vantaux ainsi que ses principaux accessoires disponibles. La liste des composants dans le bandeau peut varier en fonction de la configuration considérée.

LEVASSEUR / GROOM

DORMA

**Configuration 1 : rupture
sans ARI (inclus dans CMSI)**

**Configuration 1 : rupture
sans ARI (inclus dans CMSI)**

**Configuration 2 : rupture
sans ARI + contacts de
sécurité**

**Configuration 2 : rupture
sans ARI + contacts de
sécurité**

Configuration 3 : rupture + ARI

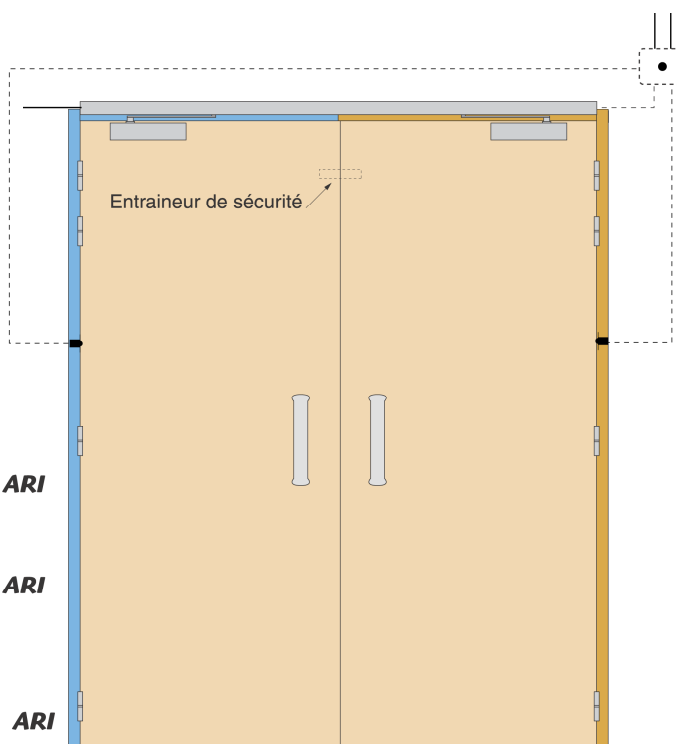
**Configuration 3 : rupture + ARI
électrique**

**Configuration 4 : rupture + ARI
+ contacts de sécurité**

**Configuration 4 : rupture + ARI
électrique + contacts de sécurité**

Configuration 5 : émission + ARI

**Configuration 6 : émission + ARI
+ contacts de sécurité**



**BLOC PORTE BATTANT
BANDEAU****II – INSTALLATION DE LA PORTE**

Les différentes configurations de pose validées sont définies en annexe.

A – Huisserie Métallique – Bois

- **Mise en œuvre**

- ♦ Vérifier les dimensions de l'huissierie (Largeur – Hauteur)
- ♦ Régler l'huissierie en hauteur par rapport au niveau
- ♦ Régler l'aplomb des montants de l'huissierie

Aucun vide ne doit subsister entre les murs ou cloisons et l'huissierie (intérieur de l'huissierie pour le métal).

Un talon est réservé en pied d'huissierie de façon que les montants soient engravés dans le plancher brut de 10mm au moins.

Cette engravure peut être remplacée par une fixation, à condition que le pied d'huissierie repose sur le plancher en maçonnerie. Dans ce cas, si les fixations sont ponctuelles, la première doit se trouver à 50mm du pied de l'huissierie.

- **Joints d'étanchéité isophonique (option)**

- ♦ Introduire le joint dans la gorge de l'huissierie
- ♦ Ajuster les longueurs (coupe d'onglet du joint à l'angle de l'huissierie)
- ♦ JIG018 pour HM
- ♦ JIG011 ou JIG003 pour HB
- ♦ Retirer la languette détachable de maintien de lèvre (cas joint / H.Bois)

- **Etanchéité au feu (option)**

- ♦ Mise en place du joint Intumescent en traverse haute d'huissierie métallique (cas des huisseries métalliques en cloisons sèches)

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

B – – Vantail

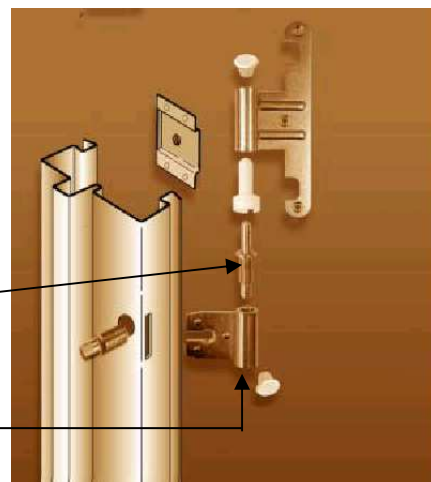
- Engondage de l'ouvrant

- ♦ Engonder l'ouvrant après avoir fixé les paumelles si nécessaire suivant croquis
- ♦ Ouvrir la porte et contrôler le bon fonctionnement.

Axe réglable

- Réglage des jeux de fonctionnement

Clé Torx



Jeu en hauteur : le jeu nominal à respecter est :

- ✘ en haut de la porte : 3 mm
- ✘ en bas de la porte : 5 à 7mm
- ✘ Régler la paumelle en introduisant une clé Torx n°25 ou une clé 6 pans de 5 mm sous la paumelle mâle

Jeu latéraux : les jeux nominaux à respecter sont :

- ✘ pour SV : côté paumelles : 1,5 mm, côté serrure : 1,5 mm
- ✘ pour DV : cas battement tiercé : côté paumelles : 1,5 mm, côté serrure : 2 à 3 mm
cas battement Joint Par-Fumée : côté paumelles : 1,5mm, entre vantaux : 5mm
cas battement Anti-Pince Doigt : côté paumelles : 1,5mm, entre vantaux : 48mm
- ✘ Régler ces jeux en agissant alternativement à l'aide d'une clé à paumelles en direction opposée sur les nœuds des paumelles mâles et femelles.
- ✘

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

III- INSTALLATIONS DAS

A – Consigne de mise en œuvre

Le bloc porte et ses équipements doivent être installés en respectant impérativement les règles d'installation définies dans la norme NF S 61-932 ou dans d'autres normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir en particulier :

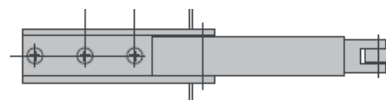
- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant
- Les lignes de télécommandes par émission de courant doivent être réalisés, soit en câble de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés, soit en câbles de la catégorie CR1, prévus pour les canalisations fixes
- Les lignes de télécommandes par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégories C2 (au sens de la norme NF C 32-070) prévus pour les canalisations fixes.
- Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles monoconducteurs et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs. S'ils sont accessibles au niveau d'accès ZERO, ils doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm².
- La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder **6m** ; leurs liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK07 au sens de la norme NF EN 50102.
- Les blocs portes à fermeture automatique doivent être commandés et alimentés à partir de matériels conformes aux normes en vigueur.
- Les opérations d'exploitation, de maintenance et d'entretien périodique des blocs porte à fermeture automatique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur (norme NF S 61-933 en particulier)

B – Pose du bandeau et des ferme-portes

Se référer à la notice de montage du fournisseur (inclue dans l'emballage de l'accessoire)

C – Pose de l'entraîneur de sécurité

Il est positionné en haut du vantail semi-fixe sur la face opposée aux paumelles. La longueur de la tige est réglée jusqu'à obtention de la sélection des vantaux.



Les vis de fixation ne dépassent pas les 2/3 de l'épaisseur du vantail.

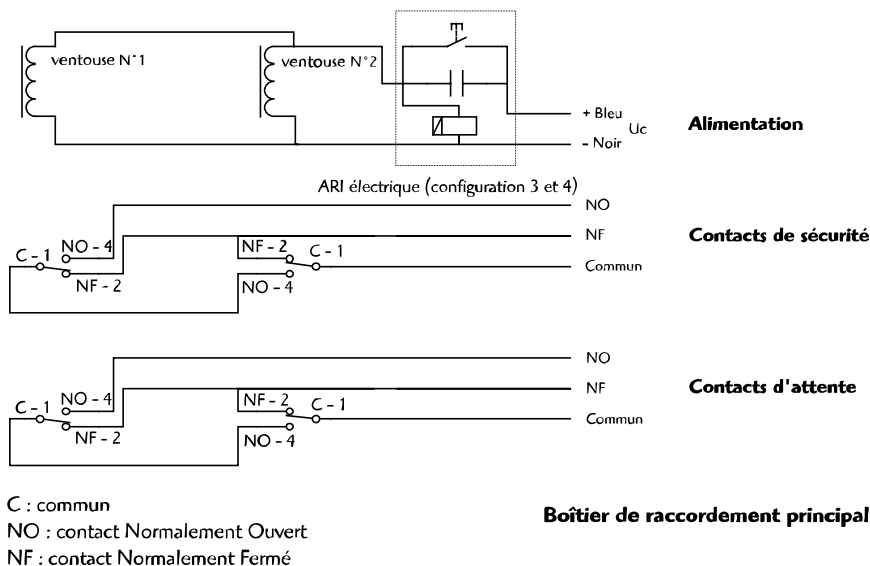
BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

D – Pose des contacts de sécurité

Dans le cas où les bandeaux ne gèrent pas les contacts

Les contacts de sécurité sont placés sur les montants rotation à 775 mm du fond de feuillure.
 Dans les cas des cloisons maçonnées ou banchées, il doit être déposé un joint de silicone entre la gaine électrique (non fournie) et le carter pour améliorer l'étanchéité.
 Dans le cas de cloisons en plaques de plâtre, on peut éviter de mettre le carter s'il est déposé du silicone au niveau des soudures du contact de sécurité.

Schéma électrique de raccordement des contacts de position à vide



E – Verrouillage pour Issue de secours conforme à la norme NFS 61-937

Se référer à la notice de montage du fournisseur (fournie ou disponible sur le site internet du fournisseur)

F – Raccordement principal

Groom / Iséo

Se référer à la notice de montage du fournisseur (inclue dans l'emballage de l'accessoire)

Dorma

Se référer à la notice de montage du fournisseur (inclue dans l'emballage de l'accessoire)

Et utiliser un boîtier de raccordement principal présent dans la liste ci-dessous :

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

Sans ARI :

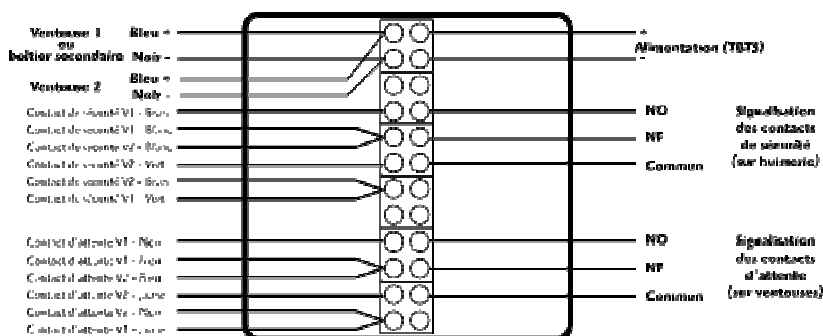
Legrand

0 920-21

Câblage :



0 920 21

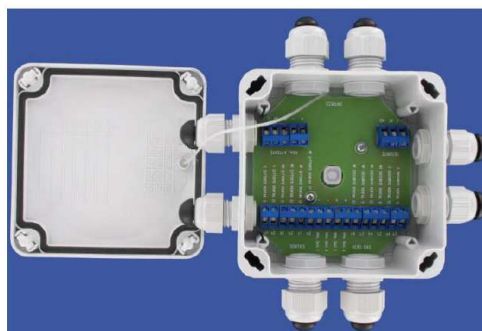


Mécalectro CR02.02



Câblage (voir notice fournisseur)

Mécalectro BR02.04



Câblage (voir notice fournisseur)

Sevax

SN312505

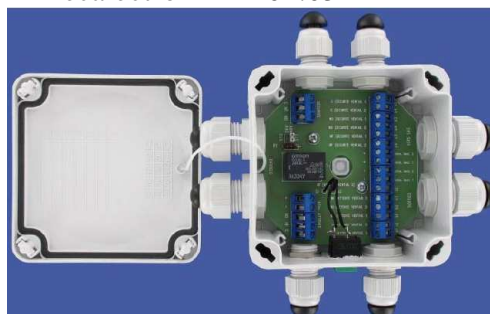
BLOC PORTE BATTANT BANDEAU



Câblage (voir notice fournisseur)

Avec ARI :

Mécaelectro BR02.03



Câblage (voir notice fournisseur)

Sevax SN312505 + interrupteur SN312564



Câblage (voir notice fournisseur)

BLOC PORTE BATTANT BANDEAU

IV- TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Contrôle

Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation

Simuler une détection incendie par l'intermédiaire du CMSI et vérifier le bon fonctionnement du produit installé

Vérifier que :

- La puissance consommée par le dispositif doit être inférieure à 3.5 Watts pour une tension de 24 ou 48 Volts.
- La commande manuelle permettant de faire céder les ventouses (mode rupture) doit être obtenue, sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm et 120 Nm.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau 1 :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4 °		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m	N.m	N.m	N.m
< 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8
1251 à 1400	54	< 87	18	11
1401 à 1600	87	< 140	29	18

Tableau 1 : Moment de fermeture des DAS

- Lorsque la porte est à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, et d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau 2

Largeur du vantail (mm)	Couple max d'ouverture
< 950	51 N.m
951 à 1100	66 N.m
1101 à 1250	88 N.m
1251 à 1400	139 N.m
1401 à 1600	220 N.m

Tableau 2 : Moment d'ouverture des DAS

Après déclenchement ou après ouverture, la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et que quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. (Exemple : si l'angle d'ouverture de la porte est de 150° alors le temps de fermeture doit être compris entre 15 s et 30 s).

Pas d'entretien particulier. Un contrôle devra être effectué tous les 6 mois afin de déceler toute anomalie pouvant être intervenue pendant l'utilisation. Un graissage régulier des organes de rotation doit être effectué. La maintenance doit être assurée au minimum conformément à la norme NF S 61-933.